



# GRAZAC

## BULLETIN MUNICIPAL - Décembre 2010



### Editorial :

**Grazacoises, Grazacois  
Chers Administrés, Chers Amis,**

Depuis la fête locale, un certain nombre de faits ont marqué la vie de notre petite commune.

Prioritairement je citerai les différentes rencontres qui s'égrainent au fur et à mesure de l'avancée de la révision du PLU.

Depuis la rencontre avec des habitants réunis par quartiers aux approches différentes (rencontres non terminées), les débats avec les divers professionnels agricoles et propriétaires fonciers concernés, l'entrevue avec les principaux acteurs dans la gestion du patrimoine naturel (faune et flore) en interaction avec nos voisins de Caujac et Esperce, jusqu'aux entretiens réguliers avec tous ceux qui émettent des requêtes d'intérêt personnel ou plus généraux. Tout cela représente un « grand bouillon » d'idées portées au débat des projets à structurer pour rédiger le document final : notre PLU.

Dans le même temps ces idées sont débattues au niveau extra-communal : dans les assemblées syndicales « Pays du Sud Toulousain » et « Communauté des Communes de la Vallée de l'Ariège ». Nous y défendons nos objectifs urbains pour Grazac : priorité à l'extension du réseau d'assainissement collectif et à l'intégration de la nouvelle doctrine départementale en matière d'assainissement et donc de nouveaux droits à construire ; respect des objectifs Communaux en matière de développement urbain de consolidation et pérennisation des structures publiques et parapubliques. Ces dernières ont besoin d'un certain volume d'administrés pour exister et être efficaces.

A ces sujets, il en va surtout du maintien des projets en cours dont je me dois d'être le garant pour l'intérêt commun ; il s'agit tant des projets « Julia » que celui du « Château » qui ont été un moment mis « entre parenthèses ». En effet, le Pays du Sud Toulousain ne nous autorisait un droit à construire de seulement 50 habitations d'ici à 2030. Cela m'a paru insupportable ainsi qu'à mes Conseillers ; de telles conclusions issues de projections inconsidérées parce que non concertées et aux retombées qui auraient été catastrophiques, sachant que le seul lotissement « JULIA » est un projet validé par tous les services instructeurs pour 52 lots... cherchez l'erreur ? Outre le fait d'effacer purement et simplement tout projet sur « Le Château » (33lots...), quel droit à construire pour un nouvel arrivant, pour un enfant Grazacois qui souhaiterait s'installer ici ? Que deviennent les projets de ventes de foncier constructibles en cours ?

N'acceptant pas cette prévision, nous sommes intervenus auprès du Pays du Sud Toulousain et aujourd'hui, après nos derniers échanges, la raison l'a emporté et notre commune peut s'inscrire dans une vision optimiste pour l'horizon 2030... et c'est tant mieux !

### SOMMAIRE

**Compte-rendu des  
conseils municipaux de  
juillet à octobre 2010**

#### Info :

**Pour une information plus  
complète et plus régulière,  
visitez notre site Internet  
<http://www.grazac31.net>  
mis à jour en temps réel  
selon l'actualité du village**

**A la une :  
Fête du village 17-18-19  
septembre 2010**



#### Repas des Aînés



#### Atelier Communal



#### Défibrillateur



**Et aussi :  
Autres manifestations,  
vos associations, ...**

Suite page 2

Autre événement qui est une première sur le Canton : la tenue de la réunion du POOL routier du Canton dans nos murs, sous la présidence de M. Pierre IZARD, Président du Conseil Général de la Haute Garonne, à la demande de notre Conseiller Général Christian BRUNET et accompagné de l'ensemble des services concernés du Conseil Général. Au-delà du grand honneur porté à notre égard, cela a été une opportunité exceptionnelle pour faire avancer nos dossiers sensibles : giratoire à côté de la Mairie ; matérialisation physique par des équipements et un aménagement du carrefour entre RD12 et RD28E (en bas du village) et définition de l'enveloppe POOL 2010/2011.

Sur un tout autre plan, un événement rassurant pour le devenir de la Commune, 5 % d'électeurs en plus pour l'année 2010. Sans avoir à préjuger des intentions électorales de chacun, chacune, là est la preuve que notre commune reste attractive et que les élus ont raison de défendre cette stabilisation de la population tout en favorisant une croissance mesurée.

Et dernier point, hors sujet par rapport à tous ces événements très structurants pour notre village parce que là est bien notre avenir commun qu'il nous faut réussir, j'aborderai ici un certain désarroi qu'a pu susciter la démission du bureau du Comité des fêtes lors de l'Assemblée Générale du 20 octobre, après seulement 6 mois d'existence... Je ne m'étalerai pas sur les pratiques que je trouve quelque peu « manipulatrices » à l'égard de vos élus : diffusion dans le journal régional d'un article qui m'est apparu être du dénigrement voire des allusions soupçonneuses à mon encontre et donc indirectement contre notre collectivité, sans qu'un droit de réponse me soit accordé ; distribution à la population du compte-rendu de cette Assemblée Générale.

Mais sachez que j'ai envoyé aux instances supra-territoriales (Sous-préfecture et Procureur de la République) tous les éléments... tous, sauf toutes les pièces comptables (factures et autres justificatifs) non transmises en Mairie à ce jour par les démissionnaires.

Mais cela ne changera en rien la détermination de vos élus à ces sujets ; je dirai simplement « Que vive le Nouveau Comité des Fêtes »... et bien au-delà « que vive les festivités et la fête du village en 2011 ».

Et puis nous arrivons au terme de l'année 2010, période qui s'inscrit traditionnellement comme un moment de calme et de sérénité réparatrice, voire structurante, pour rebondir avec tout l'enthousiasme nécessaire pour aborder une nouvelle année.

Bien au-delà de mon amitié, acceptez chères Grazacoises et chers Grazacois tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout bonne santé à chacun d'entre vous.

Le maire,  
Michel ZDAN

---

## **REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...**

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

### **REUNION DU 30 JUILLET 2010 :**

**Pass Foncier / Préparation de la réunion PLU** assainissement du 2/08/2010 / **Candidatures bar commerce / Délibération pour bornage terrain** parcelles 884-887-888-889 et 844 : réserve foncière du réseau d'assainissement de La Bourdette / **Délibération concernant l'horloge du Citystade / Fermeture de sites de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne (ex DDE)** : délibération de soutien contre la fermeture des services de proximité installés à Carbonne, Grenade, Muret, Toulouse-Lalande et Villefranche / **Questions diverses** : Proposition de création d'un jardin aromatique – Repas des Aînés

### **REUNION DU 19 AOUT 2010 :**

**Délibération d'attribution de la gérance** du bar et conditions financières / **Délibération d'opération exceptionnelle** pour un équipement cuisine / **Suivi des travaux du garage atelier / Proposition du Pays du Sud Toulousain en croissance du nombre d'habitations** proposée pour Grazac à l'horizon 2030 (+50) / **Questions diverses** : nouvelle doctrine en matière de minimum de surface en cas d'assainissement individuel

### **REUNION DU 15 OCTOBRE 2010 :**

**SIVU Lèze Ariège** : adhésion de la commune d'Auragne / **SIVU Lèze Ariège** : modification des statuts / **PLU** : Intégration perspectives **SCOT** et préparation assemblée publique partielle et générale / Avant projet **PADD / Vente terrain communal** « Plaine de la Bourdette » / Remboursement de factures / **Avenants Ateliers Communal / Questions diverses** : Réunion des associations – Assainissement du Bésinat – Atesat – Journées Natures 2011 – Repas des Aînés

---

## **DOSSIER ...**

### ***Fête Locale 17 – 18 – 19 septembre 2010***

La fête du village organisée par le Comité des Fêtes s'est déroulée les 17, 18, et 19 Septembre 2010.

**Vendredi 17** : grand loto de la fête avec de nombreux lots. Une foule importante a participé à cette première soirée.

**Samedi 18** : la journée débute par un apéritif servi par les nouveaux gérants du bar commerce. Elle se poursuit dès 14h30 avec des jeux organisés par le Comité des Fêtes pour les enfants du village. A 19 h, l'apéritif était de nouveau servi à la population qui a pu assister à la représentation des artistes de "L'Ange Bleu" de Bordeaux. Enfin, la journée s'est terminée autour d'un excellent repas antillais suivi du splendide spectacle exotique de la Fiesta Tropicale.

**Dimanche 19** : après la messe, à 10h30 la chorale de "A Voir et A Entendre" se produisait dans l'église du village, devant une assistance conquise par la qualité de cette chorale qui en est à ses débuts.



A midi, un dépôt de gerbe sur le Monument aux Commémorations, était effectué par des enfants du village.



Monsieur le Maire a placé cette cérémonie dans un message de paix et de tolérance notamment sur les journalistes enlevés en Afghanistan, message écrit par Florence Aubenas, et sur Sakineh, une femme condamnée dans son pays ( l'IRAN), à la mort par lapidation, message écrit par Isabelle Adjani. Une très forte émotion a envahi la très nombreuse assistance venue participer à ce dépôt de gerbe.

Le traditionnel apéritif offert par La Municipalité, animé par "T' DANSANT", a permis à l'ensemble des participants de se retrouver et d'échanger dans la convivialité.



Il précédait le non-moins traditionnel cassoulet.



En début d'après-midi un concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes attirait de nombreuses doublettes. Vers 17h, le pétillant spectacle des Guinch'Pépettes enthousiasmait un public joyeux. Et la Fête s'achevait par une soirée tapas animée par le duo "T' DANSANT".

## **INFOS TRAVAUX ...**

### **ATELIER GARAGE COMMUNAL**

Aujourd'hui les travaux sont bien avancés, même s'ils ont pris un peu de retard dû à la construction d'une rampe handicapé en remplacement de l'ascenseur handicapé. Les motifs de ce changement : coûts de fabrication et d'installation d'un ascenseur trop élevés et surtout les frais de fonctionnement à venir.



## ASSAINISSEMENT AU BÉGINAT

Les travaux d'assainissements ont débuté le 17 novembre au Béginat. C'est l'entreprise Sogatrap qui a été retenue pour ces travaux. La conduite principale et les branchements aux particuliers sont réalisés. Ensuite début janvier, les travaux de la petite impasse du Béginat seront effectués. Le réseau d'assainissement après contrôle par les services devrait être opérationnel début février. Si les délais sont respectés, la prochaine tranche prévue sur Grazac, devrait être faite en 2011, Bagnos et le chemin du Château.



Réunion de chantier au Béginat

## ÉLAGAGE PLACE DE L'ÉGLISE

"Le chantier d'insertion" de la Communauté de Commune de la Vallée de l'Ariège, effectue actuellement des travaux d'élagage et d'entretien des cèdres centenaires de la place de l'Eglise. Merci à ce service mis en place par la CCVA, qui permet à des chômeurs ou des personnes en difficulté, de reprendre une activité d'intérêt général par de la formation et du service aux communes.



Axel en pleine formation, dans les arbres de Grazac

## **MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...**

### **Oradour-sur-Glane**

Le 10 juin 1944 à 14 heures, les troupes SS entrent dans le petit village d'Oradour-sur-Glane, dans le Limousin. Méthodiquement, les habitants vont être massacrés, les hommes enfermés et fusillés dans les granges, les femmes et les enfants brûlés vifs dans l'église, qui deviendra symbole de la barbarie nazie. 642 morts (dont 10 % seulement pourront être identifiés), 6 survivants, quelques rescapés, absents du bourg ou cachés à l'arrivée des soldats.

Depuis, Oradour-sur-Glane a été reconstruit, non loin des ruines conservées. Le maire de Strasbourg prend part depuis quelques années aux cérémonies en hommage aux victimes. C'est symbolique car beaucoup de soldats SS, ce 10 juin 1944, étaient alsaciens, enrôlés de force dans les troupes nazies, des « malgré-nous ».

Paul Eluard en 1944 écrivait : « Ici, les hommes firent à leurs mères et à toutes les femmes la plus grave injure : ils n'épargnèrent pas les enfants ».



## **Commémoration du 11 novembre**

Cette année la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, était placée sous le signe de la résistance, qui s'est exprimée le 11 Novembre 1940, alors que la France était en souffrance, abasourdie par sa défaite, et coupée en deux. Ce 11 Novembre 1940, des milliers de Français décidèrent de témoigner leur opposition à l'occupant, et à la politique de collaboration que voulait mener le gouvernement du Maréchal Pétain. A Paris, tout au long de la journée, quatre à cinq mille lycéens et étudiants, bravèrent l'occupant pour aller déposer des centaines de bouquets et plusieurs gerbes sur la tombe du soldat inconnu. Depuis cette date, "Tu iras honorer le soldat inconnu" le mot d'ordre des étudiants et lycéens, demeure par-delà les générations, l'un des plus beaux commandements de notre république.

## **MANIFESTATIONS ...**

### OUVERTURE DU BAR COMMERCE

Le Samedi 11 Septembre, Lutécia et Jean-François, les nouveaux gérants du restaurant bar commerce communal, ont accueilli un nombreux public venu inaugurer l'ouverture du "O'Mary-loh". l'apéritif de bienvenue a été très apprécié, et les conversations allaient bon train.



M. le Maire Michel Zdan Lutécia Jean-François

Le « O'Mary-loh » est référencé dans le Guide du Sud Toulousain des Bistrots de Pays édition 2010-2011.

## EXPOSITION DE PEINTURE

L'association A Voir et a Entendre ! organisait sa première exposition de peinture du 16 septembre au 13 novembre à la salle de réunion avec les œuvres d'une artiste grazacoise.



## ALIGOT DU COMITE DES FETES

Le dimanche 3 octobre, sur la place du village sous chapiteau, était organisé un aligot suivi d'un spectacle de clowns pour enfants et d'un concert des Jazzpilleurs.

## REPAS DES AINES 2010

Le samedi 18 décembre 2010, nous avons honoré nos aînés par le traditionnel repas servi par M. Deanjean et son équipe, qui de l'avis unanime a été de très grande qualité. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et animée, et l'heure tardive de fin de soirée, prouve la vitalité de nos aînés. Nous donnons rendez-vous dès maintenant pour la fin de l'année 2011 afin de rééditer cette festivité.



---

## **ASSOCIATIONS ...**

### **Contacts**

#### **GRAZAC LOISIRS Foyer Rural**

**Président :**

**Mr Jean Claude ANDERLONI**

**14, chemin du château 31190 GRAZAC**

#### **ACCA (chasse) de Grazac**

**Président :**

**Mr Michel BEDEL**

**11, route du Goutail 31190 GRAZAC**

#### **LOS BANCALOUS**

**Président :**

**Mr Alain ROUQUET**

**24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC**

#### **PETANQUE CLUB GRAZACOISE**

**Président :**

**Mr Patrick DUCOS**

**4, le Bernadou 31190 GRAZAC**

#### **PAGESE LOISIRS**

**Président :**

**Mr Jean Philippe LAVAIL**

**2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE**

#### **JOUONS A GRAZAC**

**Présidente :**

**Mme Josette LAMBERT**

**1 place du Village 31190 GRAZAC**

#### **A VOIR ET A ENTENDRE**

**Présidente :**

**Mme Sylvie VILLAESCUSA**

**16 route de Caujac 31190 GRAZAC**

### **Infos**

#### **ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DES FETES, 20 OCTOBRE 2010**

Lors de cette assemblée l'ensemble du bureau a démissionné et n'a pas été remplacé.

#### **NOUVEAU COMITE DES FETES DE GRAZAC**

Début 2011, nous ferons un appel à candidature par une assemblée publique pour la constitution du Nouveau Comité des Fêtes de Grazac.

---

### **INFOS ADMINISTRATIVES, LEGALES ...**

#### **Etat Civil**

##### **MARIAGE**

Sylvie ALBERO et Philippe LACAZE

Le 19 juillet 2010

Christine PIETRAS et Gérard CASTEX

Le 10 septembre 2010

##### **NAISSANCE**

Flavia DAROLLES

Le 2 septembre 2010

Taïg BONNAUD

Le 3 décembre 2010

## ***Rappels***

### **CHIENS ERRANTS**

A la suite de différentes plaintes arrivées en Mairie concernant des chiens errants, vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation en vigueur.

#### **✚ Définition de l'état de divagation**

La loi du 22 juin 1989 (article 213-1 du code rural) définit comme divaguant, tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable, d'une distance de plus de cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est considéré comme en état de divagation.

#### **✚ Les pouvoirs du maire**

L'article 213 du code rural précise en outre que le maire a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation. Il peut ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés.

### **BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX**

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

### **ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT**

#### **L'UTILISATION DES TONDEUSES ...**

**Article 5 :** les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Article 6 :** les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.**

### **POUR VOUS INFORMER :**

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

### **LE PARCOURS DE CITOYENNETE**

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- ✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale.
- ✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver
- ✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

### **INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :**

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

### **NOUVEAUX HABITANTS :**

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- ✚ votre carte grise
- ✚ votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

---

## ***INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...***

### **DEFIBRILLATEUR**

La Commune s'est équipée d'un défibrillateur dont la présentation s'est déroulée devant une assemblée très attentive, le vendredi 10 septembre dernier. La démonstration effectuée par Mme et M. Marty, pompiers volontaires d'Auterive, fut très intéressante et a montré que l'utilisation du défibrillateur, appareil pouvant sauver des vies, était simple et à la portée de tous : il suffit de se laisser guider.

Etaient également présents deux médecins de Cintegabelle : les docteurs Delcassé et Couradet.



Au cours de la démonstration, les pompiers ont précisé qu'il était important de savoir déceler un accident cardiaque, de savoir pratiquer un massage cardiaque, ... c'est pourquoi ils ont expliqué qu'il serait bon qu'au sein de la population, certaines personnes suivent une formation aux premiers secours. Cette formation peut être effectuée aux centres de secours des pompiers d'Auterive ou de Cintegabelle qui fournissent tous les renseignements nécessaires.

### LE RESEAU D'EAU POTABLE A GRAZAC

Il y a plusieurs mois encore une habitation grazacoise, éloignée du bourg, n'était toujours pas raccordée au réseau public d'eau potable. Enfin, aujourd'hui, c'est chose faite !

### INFO DE NOTRE CONSEILLER GENERAL

M. Christian Brunet nous confirme l'avancée du projet concernant la construction d'un collège à Cintegabelle, d'une capacité de 400 élèves.

### SITPA : SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES AGEES

Notre commune est adhérente au SITPA, ce qui signifie que toutes les personnes de 65 ans et plus peuvent bénéficier de transports moins cher en Haute-Garonne.

Réseaux concernés :

- ✚ les cars Arc-en-Ciel du Conseil Général
- ✚ les cars régionaux dans la limite du département
- ✚ les trains régionaux de la SNCF dans la limite du département.

Pour de plus amples informations, s'adresser au secrétariat de la Mairie ou au SITPA au 05 34 25 56 70.

### RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

**Pourquoi est-ce dangereux ?** Parce que c'est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il résulte de la mauvaise combustion de toute source d'énergie : bois, gaz, charbon, essence ... Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Il provoque 2 types d'intoxication :

- ✚ l'intoxication faible ou chronique se manifestant par des maux de tête, des nausées et de la fatigue. Elle est lente.
- ✚ L'intoxication grave, plus rapide, entraînant des vertiges, des troubles du comportement, des pertes de connaissance, le coma ou le décès.

Ces intoxications peuvent laisser des séquelles à vie.

**Quelles sont les causes du danger ?** Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus, une mauvaise aération du logement et les fumées mal évacuées.

**Comment éviter les intoxications ?** Faire vérifier chaque année vos installations par un professionnel, aérer votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air et faire effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

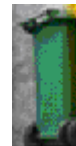
## **Ordures ménagères**

### RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

***N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.***

### RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

## **Contacts utiles**

### ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

- ✚ Mme Françoise DOS SANTOS
- ✚ Mme Sylvie LACAZE
- ✚ Mme Ginette PUJOL
- ✚ Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

### MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h

**SIC :**

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h

**NUMEROS D'URGENCE :**

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Service des Eaux : 05 61 17 30 30

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

**Objets trouvés**

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

**Autres**

Tous les mercredis soir à partir de 18h15 à la salle de réunion attenante à la Mairie.

**Pascale Baran**  
Professeure Diplômée  
**Hatha Yoga**  
Vibrer

Je vous propose mes séances collectives ou individuelles.  
Relaxation Respiration Etirement  
Quand s'occuper de  
**SOI**  
devient **Essentiel**

Cintegabelle	lundi de 18h30 à 19h45	Salle des jeunes
Auterive	mardi de 19h15 à 11h15 samedi de 10h30 à 11h30	Allée du Ruisseau Centre de village
Grazac	mercredi de 18h15 à 19h30	Salle des fêtes

<http://www.hatha-yoga-pascale-baran.fr>  
06 28 28 03 47 / 05 61 42 16 24  
pascale.yoga@orange.fr

06 28 28 03 47

**Construction Bois**  
Tranchard Peuch

Maison  
Ossature Bois  
Extension  
Isolation naturelle  
Surélévation  
Couverture  
Charpente traditionnelle  
Rénovation

06 87 56 48 36 / 06 50 59 18 58  
contact@cb-tp.fr

**Fabienne Coiffure**  
**À DOMICILE**

Coupe au ciseaux électronique  
**Produits Naturels**  
Tél : 05 61 08 08 90

**Naturopathie Iridologie & Réflexologie**  
Fabienne Macia

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV  
30 rt d'esperce 31190 Grazac  
nature.reflexo@vahoo.fr

Salon de coiffure mobile aménagé sur le parking de l'école.

Nouveau dans votre village, venez découvrir un salon de coiffure aménagé !

**Audrey**  
vous accueille

**Vendredi**  
Grazac 9h à 12h  
14h à 18h

**Samedi**  
3<sup>e</sup> samedi du mois

**Forfait Femme 23 €**  
**Forfait Homme 15 €**  
**Forfait Étudiant 10 €**  
**Forfait Étudiante 15 €**  
**Forfait Enfant**  
Fille de moins de 12 ans Moins de 6 ans **Enfant 12 € / 5 €**

**06 01 71 85 02**

**La pause coiffure**

A Grazac tous les vendredis

**de Près en Vallées**  
l'épicerie ambulante !

Alimentation générale  
- Fruits & Légumes  
- Produits laitiers, viande  
- Boissons : eau, vin...  
- Pain  
- Produits ménagers...

Vente à domicile

horaires et informations sur les tournées au :  
05 34 28 09 15 ou 06 98 11 99 10

pour de passage : vendredi

Sur le parking de la Mairie tous les mardis soirs de 18h à 21h 30

**Pizza auanas**



06 79 53 72 96